

Séance du 16 décembre 2022



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le seize décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le huit décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 8
Votants : 8
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE -
Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL

ABSENTS : Lionel PEYRELONG

EXCUSES : Séverine CELLE - Jean-Baptiste SANGLARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Versement du CIA

Monsieur le Maire présente la demande de Mme SOLEILHAC Marie-Christine qui souhaite que le CIA lui soit versé mensuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **donne son accord** pour que le CIA soit versé mensuellement à Mme SOLEILHAC ;
- **autorise** Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie

le 16 décembre 2022

Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20221216-22_12_11-DE
Reçu le 20/12/2022